



DEMANDE DE LOCATION DE MATÉRIEL PARTICULIERS CAUSSADAIS

Année 2024

(Service Festivités)

Festivites@mairie-caussade.com

LOCALISATION :	DATE :
Nom et Prénom du demandeur :	
Adresse :	
Date de la demande :	
☎.....	📠.....
✉.....	

MATERIEL	Quantité	Tarif unitaire /jour	Tarif unitaire /week-end	Total
Chaise métallique.....	0.80	1.00
Chaise coque.....	0.80	1.00
Banc.....	1.50	2.00
Table pliante kermesse (bois)	1.80	2.50
Table pliante (plastique).....	1.80	2.50
				MONTANT

CONDITIONS :

- Le matériel ci-dessus énuméré, pris en charge ce jour par le soussigné, sera ramené aux Services Techniques Municipaux, 35 avenue de Saint Cirq **Lundi à 14 heures ou le Lendemain à 14h.**
- Le matériel manquant ou dégradé sera facturé en supplément.
- Le paiement : au Receveur Municipal, dès réception du titre de recettes correspondant.
- Seuil minimum de la facture : 4,58 euros

Pour la commune,
L'Agent Responsable,

Caussade, le

Le Locataire, (faire précéder la signature
de la mention « Lu et Approuvé)

Accordé **Non accordé**

Observations éventuelles :

Réf. : Délibération N° 7B du CM du 19 Avril 2022